

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1673****22 novembre 2002****SOMMAIRE**

Alimenta Invest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	80292	Electricité Générale Grün, S.à r.l., Luxembourg . .	80291
Alma S.A., Luxembourg . . . . .	80259	Enni Holding S.A., Luxembourg . . . . .	80273
Alu-Co S.A., Luxembourg . . . . .	80284	Eurobakers Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	80285
Aner S.A., Luxembourg . . . . .	80300	Eurobakers Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	80289
Aner S.A., Luxembourg . . . . .	80300	Femalux S.A.H., Luxembourg . . . . .	80272
Ariana Holding S.A., Luxembourg . . . . .	80296	Femalux S.A.H., Luxembourg . . . . .	80272
Ariana Holding S.A., Luxembourg . . . . .	80296	Filmlux S.A., Luxembourg . . . . .	80295
Athinea S.A.H., Luxembourg . . . . .	80283	Financière Internationale N°9 S.A., Luxembourg .	80295
Barsa S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	80284	Firad S.A.H., Luxembourg . . . . .	80269
Belunion S.A., Luxembourg . . . . .	80301	Firad S.A.H., Luxembourg . . . . .	80269
Benelux Holding Company S.A., Luxembourg . . . .	80283	Fondor S.A., Luxembourg . . . . .	80302
Benelux Trading Communication S.A., Luxem- bourg . . . . .	80258	Fondor S.A., Luxembourg . . . . .	80304
Berlys Aero S.C.A., Luxembourg . . . . .	80267	Frasi Investment Holding S.A., Luxembourg . . . .	80271
Berlys, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	80267	Frasi Investment Holding S.A., Luxembourg . . . .	80271
Brèger Frères et Fils, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	80297	Garage Robert Gelz, S.à r.l., Steinfort . . . . .	80296
Breitfeld Teilhabergesellschaft A.G., Luxembourg .	80284	Genvest S.A.H., Luxembourg . . . . .	80268
Breitfeld Teilhabergesellschaft A.G., Luxembourg .	80284	Genvest S.A.H., Luxembourg . . . . .	80268
Buzon S.A., Luxembourg . . . . .	80289	Gestion Foncière S.A., Luxembourg . . . . .	80291
Cafra S.A.H., Luxembourg . . . . .	80277	H.R. Participations S.A., Luxembourg . . . . .	80275
Cafra S.A.H., Luxembourg . . . . .	80277	H.R. Participations S.A., Luxembourg . . . . .	80289
(La) Cage d'Or, S.à r.l., Strassen . . . . .	80297	H.R.G. Finances S.A., Luxembourg . . . . .	80260
Castello, S.à r.l., Mersch . . . . .	80297	Hardwick Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	80272
Centaur International Holdings S.A., Luxembourg .	80276	Hei Elei Film Productions S.A., Luxembourg . . . .	80271
Centaur International Holdings S.A., Luxembourg .	80276	Hei Elei Film Productions S.A., Luxembourg . . . .	80297
Cidi International S.A., Luxembourg- Kirchberg . .	80262	Hilos S.A.H., Luxembourg . . . . .	80282
Clost S.A.H., Luxembourg . . . . .	80279	Hilos S.A.H., Luxembourg . . . . .	80282
Construct International S.A.H., Luxembourg . . . .	80298	Holcher & Conzémus, S.à r.l., Rodange . . . . .	80290
Construct International S.A.H., Luxembourg . . . .	80300	Hudson S.A., Luxembourg . . . . .	80295
CWE Management Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	80281	Imcobel S.A., Luxembourg . . . . .	80277
D.S.J. S.A., Luxembourg . . . . .	80266	Immobra (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	80283
D.S.J. S.A., Luxembourg . . . . .	80267	Immobra (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	80283
D.S.J. S.A., Luxembourg . . . . .	80267	Ind Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	80270
Damo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	80273	Ind Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	80270
Damo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	80273	Italianstyle S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	80291
Dilos S.A.H., Luxembourg . . . . .	80273	Jacma S.A.H., Luxembourg . . . . .	80279
Ecoterres Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	80278	Jacma S.A.H., Luxembourg . . . . .	80279
Ecoterres Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	80278	Jacma S.A.H., Luxembourg . . . . .	80279
		Kingspark Holding S.A., Luxembourg . . . . .	80292
		Kingspark Holding S.A., Luxembourg . . . . .	80295
		L.C.S.L. Immo S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	80291

Lux-Aménagements S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	80290	Raver International S.A., Luxembourg . . . . .	80266
Lux-Sportinter S.A.H., Luxembourg . . . . .	80277	Rushmere Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	80269
Média-Assurances S.A., Luxembourg . . . . .	80296	SC-ER Special Opportunity Holdings S.A., Luxem- bourg . . . . .	80282
Mettingham Investments, S.à r.l., Luxembourg . . .	80270	Starston Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	80276
Modart S.A., Luxembourg . . . . .	80267	Stolt-Nielsen S.A.H., Luxembourg . . . . .	80290
(La) Nouvelle Trouvaille, S.à r.l., Luxembourg . . .	80290	Stradbrooke Investments, S.à r.l., Luxembourg . .	80268
Obegi Group S.A., Luxembourg . . . . .	80291	TPM Coiffure, S.à r.l., Lintgen . . . . .	80290
Optimal S.A., Luxembourg . . . . .	80280	Ulysse S.A.H., Luxembourg . . . . .	80280
Parkway Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	80297	Ulysse S.A.H., Luxembourg . . . . .	80280
Peinture G&S Design, S.à r.l., Frisange . . . . .	80274	Virsisita S.A.H., Luxembourg . . . . .	80281
Planet Sun, S.à r.l., Strassen . . . . .	80289	Virsisita S.A.H., Luxembourg . . . . .	80281
Princess Holding S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	80278	Vista Financière S.A., Luxembourg . . . . .	80288
Princess Holding S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	80278	Vista Financière S.A., Luxembourg . . . . .	80288
Pro-Trans-Data, S.à r.l., Bertrange . . . . .	80288	Wilbold S.A., Luxembourg . . . . .	80292
ProLogis France XLII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	80259	Wilbold S.A., Luxembourg . . . . .	80292
PWN Publishing Group S.A., Luxembourg . . . . .	80285	World Business Fostering S.A., Strassen . . . . .	80289
Raver International S.A., Luxembourg . . . . .	80265		

**BENELUX TRADING COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 65.483.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 18 octobre 2002*

L'an deux mille deux, le vendredi 18 octobre, à 16.00 heures.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à L-1471 Luxembourg, 259, route d'Esch.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Blyton Justin David, demeurant à Admiraal de Boisotstraat 45, B-2000 Antwerpen (Belgique)
- Mademoiselle Schoepen Peggy, demeurant à Admiraal de Bosotstraat 45, B-2000 Antwerpen (Belgique);
- Madame Schoepen Myriam, demeurant Chemin du Ruisselet, B-1380 Lasne (Belgique).

La séance est présidée par Madame Schoepen Myriam, préqualifiée, laquelle constate que les Administrateurs présents ou représentés réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour:

- 1. transfert du siège social
- 2. pouvoir à donner
- 3. divers.

Le Conseil d'Administration délibère comme suit sur la question figurant à l'ordre du jour:

*Première résolution*

Le Conseil d'Administration de la société BENELUX TRADING COMMUNICATION S.A. a décidé de transférer le siège social de la société de L-1471 Luxembourg, 259, route d'Esch, à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et ce avec effet immédiat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*Deuxième résolution*

Le Conseil d'Administration délègue tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toute formalité légale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les administrateurs.

M. Schoepen / P. Scheopen / J. D. Blyton.

*Extrait des résolutions du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 18 octobre 2002*

*Transfert du siège social*

Par une réunion du Conseil d'Administration, tenue en date du 18 octobre 2002, le Conseil d'Administration de la société BENELUX TRADING COMMUNICATION S.A. a décidé de transférer le siège social de la société de L-1471 Luxembourg, 259, route d'Esch, à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et ce avec effet immédiat.

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 84, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78318/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

**ALMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 53.191.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 12 novembre 2001*

L'Assemblée est présidée par Dominique Moinil qui désigne Isabelle Simon comme secrétaire.

Luc Leroi est désigné comme scrutateur.

*Présences*

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'Assemblée du 12 novembre 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

La présente Assemblée, réunissant cent pour cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en EUR.
- Suppression de la mention de la valeur nominale des actions.
- Adaptation de l'article 5 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2001:

«Le capital social est fixé à deux millions quarante neuf mille sept cent sept euros et soixante et un cents (EUR 2.049.707,61), représenté par quatre-vingt-deux mille six cent quatre-vingt-cinq (82.685) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Décisions*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide:

- De convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en EUR.
- De supprimer la valeur nominale des actions émises.
- D'adapter l'article 5 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2001:

«Le capital social est fixé à deux millions quarante-neuf mille sept cent sept euros et soixante et un cents (EUR 2.049.707,61), représenté par quatre-vingt deux mille six cent quatre vingt-cinq (82.685) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

*La secrétaire / Le scrutateur / Le président*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 37, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78182/000/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

**ProLogis FRANCE XLII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

**RECTIFICATIF**

L'an deux mille deux, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

ProLogis FRANCE DEVELOPMENTS INCORPORATED, une société de droit des Etats-Unis, ayant son siège social à 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware 19805, County of Newcastle, USA,

dûment représentée par son gérant ProLogis SERVICES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée créée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

dûment représentée elle-même par son gérant ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., une société à responsabilité limitée créée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

dûment représentée par un de ses gérants Monsieur Peter Cassells, administrateur de sociétés, L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, habilité à engager la société par sa signature individuelle,

en sa qualité d'associée unique de la société à responsabilité limitée ProLogis FRANCE XLII, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement du notaire soussigné, en date du 19 août 2002, non encore publié au Mémorial.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire soussigné de documenter que lors dudit acte de constitution du 19 août 2002, il s'est glissé une erreur dans la rédaction de la disposition transitoire qui doit se lire comme suit:

#### Version anglaise

The first accounting year shall commence on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2003.

#### Version française

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2003.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Cassells, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2002, vol. 14CS, fol. 57, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

F. Baden.

(78194/200/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

### H.R.G. FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

#### STATUTS

L'an deux mille deux, le huit octobre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

- 1.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City (République de Panama), ici représentée par Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 3,
  - 2.- INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., ayant son siège social à Panama-City, ici représentée par Mademoiselle Elisabeth Antona, prénommée, en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 4,
- Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de H.R.G. FINANCES S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trente et une (31) actions de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois le président du conseil d'administration peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille deux.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois de mai de chaque année à 17.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 12.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés, déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., prénommée, quinze actions . . . . .	15
2.- INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., prénommée, seize actions . . . . .	16
Total: trente et une actions . . . . .	<u>31</u>

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant intégral du capital social se trouve à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire qui le constate.

#### *Constataion*

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de trois mille cinq cents euros (EUR 3.500,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Mamer,

b) Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à Luxembourg,

c) Madame Sandra Watry, employée privée, demeurant à Bridel.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille huit.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille huit.

3.- Le siège social est établi à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la représentante des comparants, connue du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Antona, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 14CS, fol. 72, case 9. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2002.

E. Schlessler.

(78220/227/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

**CIDI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg- Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

—  
STATUTS

L'an deux mille deux, le neuf octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) CIDI S.r.l., une société établie et ayant son siège social à Via Principe Amedeo 1, I-20122, Milan, Italie, ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 4 octobre 2002,

2) CCR INIZIATIVE Sagl, une société établie et ayant son siège social au Via San Salvatore 10, CH-6902 Lugano-Paradiso, Suisse,

ici représentée par Mademoiselle Stéphanie Bauchel, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lugano, le 4 octobre 2002.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leurs mandataires, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de CIDI INTERNATIONAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-cinq mille (35.000,-) euros (EUR), divisé en trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à huit millions (8.000.000,-) d'euros (EUR), divisé en quatre-vingt mille (80.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 9 octobre 2002 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non, sous forme d'obligations au porteur ou nominatives, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement de l'emprunt obligataire et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

**Art. 5.** La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être confiée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

**Art. 7.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 8.** La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas ou dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 3 juin à 16.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 13.** L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 15.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finira le 31 décembre 2002.
- 2) La première Assemblée Générale annuelle aura lieu en 2003.

#### *Souscription et libération*

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) CIDI S.r.l., préqualifiée, trois cent quarante-neuf actions . . . . .	349
2) CCR INIZIATIVE Sagl, préqualifiée, une action . . . . .	1
Total: trois cent cinquante actions. . . . .	350

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de trente-cinq mille (35.000,-) euros est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cents (1.600) euros.

#### *Assemblée Constitutive*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en Assemblée Générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Dario Colombo, expert-comptable, demeurant à CH-6927 Agra, Suisse,
  - b) Monsieur Fernand Heim, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, et
  - c) Monsieur Ferruccio Piantini, chef d'entreprise, demeurant à Via Crivelli 15/1, Milan, Italie.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire: CHESTER-CLARK LIMITED, une société avec siège social au 17, Percy Place, Dublin 4, République d'Irlande.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2008.



5) Le siège de la Société est fixé au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

6) Conformément à l'article 6 des statuts et à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915, l'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à élire en son sein un administrateur-délégué, lequel pourra engager valablement la Société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, celles-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. Swetenham, S. Bauchel, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2002, vol. 15CS, fol. 1, case 7. – Reçu 350 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2002.

A. Schwachtgen.

(78199/230/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

### **RAVER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 51, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 66.938.

#### *Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 13 septembre 2002*

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Patrick Harion.

L'Assemblée nomme Monsieur Giuseppe Tommasi, Scrutateur et désigne Madame Rose-Sylvie Biondi, Secrétaire tous présents et acceptants.

Le Président explique que, pour des raisons administratives, l'Assemblée n'a pas pu se tenir aux heures et dates prévues dans les statuts.

Le Président constate qu'il résulte d'une liste de présence signée par les mandataires des Actionnaires que l'intégralité du capital social est présente ou représentée, de sorte que la présente Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son Ordre du jour, même en l'absence de convocations préalables, tous les Actionnaires se reconnaissant dûment informés de l'Ordre du jour.

#### *Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.

2. Présentation et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2001.

3. Affectation du résultat de l'exercice.

4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

5. Ratification du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

6. Renouvellement du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes.

Monsieur le Président donne lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes et fournit des détails explicatifs au sujet du Bilan, du Compte de Profits et Pertes et des Annexes soumis à la présente Assemblée.

Ensuite et après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *1<sup>ère</sup> résolution*

Approbation des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

#### *2<sup>ème</sup> résolution*

Approbation du Bilan, du Compte de Profits et Pertes et des Annexes au 31 décembre 2001 tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration.

#### *3<sup>ème</sup> résolution*

Décision de reporter à nouveau la perte de l'exercice, qui s'élève à:

- Perte à reporter ..... - 9.220,00 EUR

#### *4<sup>ème</sup> résolution*

Décharge de leur gestion est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

#### *5<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée ratifie le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes exercés sans discontinuité depuis la constitution de la société.

#### *6<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée nomme aux fonctions d'Administrateurs:

Monsieur Angelo De Bernardi

Madame Marie-Fiore Ries-Bonani

Monsieur Fortunato Civerchia

L'Assemblée nomme aux fonctions de Commissaire:

Monsieur Adrien Schaus

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire délibérant sur les comptes de l'exercice 2005.

Aucun autre sujet n'étant abordé et personne n'ayant d'objection, le Président lève la séance à 11.30 heures.

Le Secrétaire donne lecture du présent Procès-Verbal.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 79, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(78166/000/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**RAVER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 66.938.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 79, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Signature.

(78167/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**D.S.J. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 66.201.

*Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 9 août 2001*

L'Assemblée est présidée par Dominique Moinil qui désigne Isabelle Simon comme secrétaire.

Luc Leroi est désigné comme scrutateur.

*Présences*

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'Assemblée du 9 août 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

La présente Assemblée, réunissant cent pour cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en EUR.
- Adaptation de la mention du capital social et suppression de la valeur nominale des actions.
- Adaptation de l'article 3 (premier et quatrième alinéas) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2001:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est fixé à sept cent quarante-cinq mille euros (EUR 745.000,-) représenté par trente mille (30.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Décisions*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide:

- De convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en EUR.
- D'adapter en conséquence la mention du capital social et de supprimer la valeur nominale des actions.
- D'adapter l'article 3 (premier et quatrième alinéas) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2001:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est fixé à sept cent quarante-cinq mille euros (EUR 745.000,-) représenté par trente mille (30.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

La secrétaire / Le scrutateur / Le président

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 37, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78183/000/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**D.S.J. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 66.201.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 37, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil d'Administration.*

(78185/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**D.S.J. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 66.201.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 37, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil d'Administration.*

(78186/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**BERLYS AERO S.C.A., Société en commandite par actions.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.432.

—  
Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 37, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Gérant.*

(78189/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**BERLYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.428.

—  
Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 37, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil de gérance.*

(78190/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**MODART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 39.452.

—  
*Extrait des résolutions prises au cours de l'assemblée générale statutaire du 4 juin 2002*

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- La devise du capital est convertie en euros de sorte que le capital social s'élève désormais à 30.986,69 EUR représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale et l'article 3 des statuts est modifié en conséquence.
- Autorisation est donnée à deux Administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et leur publication.

Certifié sincère et conforme

MODART S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 82, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78280/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**GENVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 46.629.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78211/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**GENVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 46.629.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 15 mai 2002*

*Conseil d'administration*

- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg)
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg)

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78213/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**STRADBROOKE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 76.634.

—  
Following the resolutions of the sole shareholder of STRADBROOKE INVESTMENTS, S.à r.l. dated 1 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Jean François van Hecke in its capacity as manager with effect from 1 September 2002, and to appoint Laura Hamilton as a manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Following the resolutions of the sole shareholder of STRADBROOKE INVESTMENTS, S.à r.l. dated 19 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Thomas Wattles in its capacity as manager with effect from 17 September 2002, and to appoint Kenneth McNaughton as manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Accordingly, the board of managers of the Company is composed as follows:

*Board of Managers*

- A. Richard Moore Jr.
- Kenneth McNaughton
- Laura Hamilton.

The Company is bound by the sole signature of any manager.

*On behalf of STRADBROOKE INVESTMENTS, S.à r.l.*

Signature

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78319/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**FIRAD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 28.212.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78214/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**FIRAD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 28.212.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 17 mai 2002*

*Conseil d'administration*

- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg),
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78215/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**RUSHMERE PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 75.567.

—  
Following the resolutions of the sole shareholder of RUSHMERE PROPERTIES, S.à r.l. dated 1 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Jean François van Hecke in its capacity as manager with effect from 1 September 2002, and to appoint Laura Hamilton as a manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Following the resolutions of the sole shareholder of RUSHMERE PROPERTIES, S.à r.l. dated 19 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Thomas Wattles in its capacity as manager with effect from 17 September 2002, and to appoint Kenneth McNaughton as manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Accordingly, the board of managers of the Company is composed as follows:

*Board of Managers*

- A. Richard Moore Jr.
- Kenneth McNaughton
- Laura Hamilton

The Company is bound by the sole signature of any manager.

*On behalf of RUSHMERE PROPERTIES, S.à r.l.*

Signature

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78320/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**IND INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 25.035.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78217/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**IND INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 25.035.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 10 juin 2002*

*Conseil d'administration*

- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg),
- Monsieur Emile Vogt, licencié ès Sciences Commerciales et Economiques, demeurant à Dalheim (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78218/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**METTINGHAM INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 73.148.

—  
Following the resolutions of the sole shareholder of METTINGHAM INVESTMENTS, S.à r.l. dated 1 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Jean François van Hecke in its capacity as manager with effect from 1 September 2002, and to appoint Laura Hamilton as a manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Following the resolutions of the sole shareholder of METTINGHAM INVESTMENTS, S.à r.l. dated 19 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Thomas Wattles in its capacity as manager with effect from 17 September 2002, and to appoint Kenneth McNaughton as manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Accordingly, the board of managers of the Company is composed as follows:

*Board of Managers*

- A. Richard Moore Jr.
- Kenneth McNaughton
- Laura Hamilton.

The Company is bound by the sole signature of any manager.

*On behalf of METTINGHAM INVESTMENTS, S.à r.l.*

Signature

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78321/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**FRASI INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 27.876.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78219/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**FRASI INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 27.876.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 8 mai 2002*

*Conseil d'administration*

- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg),
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78221/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**HEI ELEI FILM PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme,  
(anc. INTERNATIONAL FILM PRODUCTIONS S.A.).**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 24.240.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 8 octobre 2002, que:

- L'Assemblée générale décide de ratifier la nomination de Monsieur Andrew Buckhurst, coopté lors de la réunion du Conseil d'administration du 24 avril 2002, en remplacement de Monsieur Ralph Rauschenberger, démissionnaire.
- L'Assemblée générale décide de proroger les mandats des administrateurs, pour une durée expirant lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

- Le Conseil d'administration de HEI ELEI FILM PRODUCTIONS S.A. se compose donc comme suit:

Monsieur Julien Joseph, Administrateur

Monsieur Jean-Marie Bourhis, Administrateur

Monsieur Andrew Buckhurst, Administrateur.

- L'Assemblée générale décide de proroger le mandat du Commissaire aux comptes, KPMG AUDIT LUXEMBOURG, Réviseur d'entreprises, pour une durée expirant lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 61, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78322/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**FEMALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
T. C. Luxembourg B 20.238.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78222/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**FEMALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
T. C. Luxembourg B 20.238.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 16 mai 2002*

*Conseil d'administration*

- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg),
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78223/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**HARDWICK PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.163.

—  
Following the resolutions of the sole shareholder of HARDWICK PROPERTIES, S.à r.l. dated 1 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Jean François van Hecke in its capacity as manager with effect from 1 September 2002, and to appoint Laura Hamilton as a manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Following the resolutions of the sole shareholder of HARDWICK PROPERTIES, S.à r.l. dated 19 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Thomas Wattles in its capacity as manager with effect from 17 September 2002, and to appoint Kenneth McNaughton as manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Accordingly, the board of managers of the Company is composed as follows:

*Board of Managers*

- A. Richard Moore Jr.
- Kenneth McNaughton
- Laura Hamilton.

The Company is bound by the sole signature of any manager.

*On behalf of HARDWICK PROPERTIES, S.à r.l.*

Signature

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78323/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---



**ENNI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 63.840.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78224/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**DILOS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 25.680.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78225/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**DAMO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 38.604.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78236/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**DAMO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 38.604.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 9 avril 2002*

*Conseil d'administration*

- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg),
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78237/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**PEINTURE G&S DESIGN, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5750 Frisange, 20, rue de Mondorf.

## STATUTEN

Im Jahre zweitausend und zwei, den achtzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Marc Lecuit, Notar im Amtswohnsitz in Redange-sur-Attert.

Sind erschienen:

1. Herr Gerd Grün, Malermeister, geboren am 27 Juni 1965 in Weiler (BRD), wohnhaft in D-66693 Mettlach, Bohnenstrasse 13.

2. Frau Françoise Schneider, Angestellte, geboren am 15 Juni 1971 in Luxemburg, wohnhaft in D-66693 Mettlach, Bohnenstrasse 13.

Diese Komparenten, namens wie sie handeln, ersuchten den instrumentierenden Notar nachstehenden, durch alle Parteien vereinbarten Gesellschaftsvertrag zu beurkunden wie folgt:

**Art. 1.** Zwischen den Besitzern der hiermit geschaffenen Gesellschaftsanteile und derjenigen Anteile die späterhin noch ausgegeben werden könnten, wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie diese später vervollständigt beziehungsweise abgeändert wurden, und der vorliegenden Satzung unterliegt.

**Art. 2.** Gegenstand und Zweck der Gesellschaft ist die Durchführung von Maler-, Anstreich-, Tapezier- und Dekorationsarbeiten, sowie der Vertrieb von Artikeln und Zubehör der Branche.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen finanzieller, industrieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

**Art. 3.** Die Gesellschaft nimmt die Firmenbezeichnung Peinture G&S DESIGN, S.à r.l., an.

**Art. 4.** Die Gesellschaft wird auf unbegrenzte Dauer gegründet.

**Art. 5.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Frisange. Er kann zu jeder Zeit in irgendeine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg durch einfachen Entscheid der Gesellschafter verlegt werden.

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausend fünf hundert Euro (EUR 12.500,00) aufgeteilt in ein hundert (100) Anteile von jeweils ein hundert fünf und zwanzig Euro (EUR 125,00).

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet:

1.- Herr Gerd Grün, ein und fünfzig Anteile . . . . .	51
2.- Frau Françoise Schneider, neun und vierzig Anteile . . . . .	49
Gesamt: ein hundert Anteile . . . . .	100

Sämtliche Anteile wurden voll und ganz in bar auf ein Bankkonto der Gesellschaft eingezahlt, worüber dem amtierenden Notar der Nachweis erbracht wurde.

**Art. 7.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet, welche Gesellschafter oder Nichtgesellschafter sein können.

**Art. 8.** Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse um die Geschäfte der Gesellschaft durchzuführen und um die Gesellschaft gerichtlich oder aussergerichtlich zu vertreten.

**Art. 9.** Der oder die Geschäftsführer können Prokuristen der Gesellschaft ernennen, welche die Gesellschaft mit ihrer alleinigen Unterschrift vertreten können, aber nur in denjenigen Grenzen welche in der Prokura bestimmt werden müssen.

Der oder die Geschäftsführer sind einfache Mandatare der Gesellschaft und sie gehen persönlich keine Verbindlichkeiten ein in Bezug auf die Verbindlichkeiten, welche sie im Namen der Gesellschaft und in den Grenzen ihrer Befugnisse eingegangen sind. Sie sind der Gesellschaft gegenüber nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endigt am 31. Dezember eines jeden Jahres. Jedoch begreift das erste Geschäftsjahr die Zeitspanne zwischen dem Tage der Gründung der Gesellschaft bis zum 31. Dezember 2002.

**Art. 11.** Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen an Nichtgesellschafter, unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafters, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter. Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufrecht, welches binnen dreissig (30) Tagen vom Datum des Angebotes eines Gesellschafters oder von dessen Tode, durch Einschreiben an den Verkäufer oder an die Erben und Rechtsnachfolger des verstorbenen Gesellschafters, ausgeübt werden kann. Bei der Ausübung dieses Vorkaufrechtes wird der Wert der Gesellschaftsanteile gemäss Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

**Art. 12.** Ein Teil des frei verfügbaren jährlichen Gewinns kann durch Gesellschafterbeschluss an den oder die Geschäftsführer als Prämie ausbezahlt werden.

**Art. 13.** Die Gesellschaft wird nicht aufgelöst durch das Ableben, den Konkurs, die Zahlungsunfähigkeit sowie die gesetzliche Untersagung eines Teilhabers.

Im Falle des Ablebens eines Teilhabers haben die restlichen Gesellschafter das Recht von dem in Artikel 11 vorgesehenen Vorkaufrecht Gebrauch zu machen oder, mit Einverständnis aller Anteilhaber, mit den Erben die Gesellschaft weiterzuführen. Die Gesellschaft anerkennt jedoch nur einen einzigen Eigentümer pro Gesellschaftsanteil. Etwaige Ei-

gentümer in ungeteiltem Eigentum sind gehalten einen von ihnen der Gesellschaft gegenüber zu bezeichnen, welcher diese Anteile vertreten wird.

**Art. 14.** Im Falle wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, übt dieser alle Befugnisse aus welche durch das Gesetz oder die Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

**Art. 15.** Die eventuelle Liquidierung der Gesellschaft wird durch den oder die Geschäftsführer im Amt abgewickelt werden und, falls keine Geschäftsführer vorhanden sind oder falls die den Auftrag nicht annehmen, durch einen Liquidator, welcher von der Generalversammlung ernannt wird.

Die Liquidation wird gemäss den Artikeln 141-151 des Gesetzes vom 10. August 1915 erfolgen.

**Art. 16.** Das nach erfolgter Liquidation verbleibende Nettovermögen wird unter die Teilhaber im Verhältnis zu ihren Anteilen an der Gesellschaft verteilt.

Etwaige Verluste werden in gleicher Weise aufgeteilt, ohne dass jedoch ein Teilhaber gehalten werden könnte Zahlungen zu leisten, welche seine Geschäftseinlagen übersteigen.

**Art. 17.** Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen Punkte, berufen und beziehen sich die Komparenten, handelnd wie erwähnt, auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 und dessen Abänderungen über die Handelsgesellschaften.

#### *Kostenabschätzung*

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, unter irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Errichtung obliegen oder zur Last gelegt werden, betragen schätzungsweise fünf hundert Euro (EUR 500,00).

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Sofort nach Gründung der Gesellschaft haben die Gesellschafter einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Zu Geschäftsführen werden ernannt:

a) Als administrativer und technischer Geschäftsführer wird auf unbestimmte Dauer ernannt: Herr Gerd Grün, Malermeister, wohnhaft in D-66693 Mettlach, Bohnenstrasse 13.

b) Als administrativer Geschäftsführer wird auf unbestimmte Dauer ernannt: Frau Françoise Schneider, Angestellte, wohnhaft in D-66693 Mettlach, Bohnenstrasse 13.

Beide Geschäftsführer sind berechtigt die Gesellschaft durch ihre alleinige Unterschrift rechtsgültig zu vertreten.

2) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in 20, rue de Mondorf, L-5750 Frisange.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt zu Luxemburg.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Unterzeichnet: G. Grün, F. Schneider, M. Lecuit.

Enregistré à Redange, le 19 septembre 2002, vol. 402, fol. 27, case 10. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur ff. (signé): P. Recken.*

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Redingen, den 10. Oktober 2002.

M. Lecuit.

(78232/243/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

### **H.R. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 56.639.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 juillet 2002*

\* L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Maître Tom Felgen au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui aura lieu en 2008.

\* L'assemblée décide de renouveler le mandat de Madame Carine Bittler et Monsieur René Faltz au poste d'administrateur de la société. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui aura lieu en 2008.

\* L'assemblée décide de nommer SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège social 124, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, au poste de commissaire aux comptes de la société en remplacement de COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui aura lieu en 2008.

Luxembourg, le 19 septembre 2002.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2002, vol. 574, fol. 49, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78313/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

**CENTAUR INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 39.541.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78238/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**CENTAUR INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 39.541.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 10 juillet 2002*

*Conseil d'administration*

- Madame Hedwig Verdoodt, administrateur de sociétés, demeurant à Koekelberg, (Belgique),
- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78240/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**STARSTON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.741.

Following the resolutions of the sole shareholder of STARSTON INVESTMENTS, S.à r.l. dated 1 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Jean François van Hecke in its capacity as manager with effect from 1 September 2002, and to appoint Laura Hamilton as a manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Following the resolutions of the sole shareholder of STARSTON INVESTMENTS, S.à r.l. dated 19 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Thomas Wattles in its capacity as manager with effect from 17 September 2002, and to appoint Kenneth McNaughton as manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Accordingly, the board of managers of the Company is composed as follows:

*Board of Managers*

- A. Richard Moore Jr.
- Kenneth McNaughton
- Laura Hamilton.

The Company is bound by the sole signature of any manager.

*On behalf of STARSTON INVESTMENTS, S.à r.l.*

Signature

*Manager*

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78324/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**CAFRA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 29.773.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78243/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**CAFRA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 29.773.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 24 mai 2002*

*Conseil d'administration*

- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg),
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78244/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**IMCOBEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 18.320.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78229/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**LUX-SPORTINTER S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 31.964.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78230/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ECOTERRES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 57.940.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

(78250/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ECOTERRES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 57.940.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 29 mars 2002*

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Denis Drousie, directeur de sociétés, demeurant à B-1420 Braine-le-Château, 18, rue de Cullus;
- Monsieur Alain Bernard, directeur de sociétés, demeurant à B-9111 Belsele, 28, Bosstraat;
- ECOTECH FINANCE S.A., ayant son siège social à B-4000 Liège, 13, avenue Maurice Destenay, représentée par Monsieur Michel Savonet.

*Commissaire aux comptes*

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78251/657/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**PRINCESS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.  
R. C. Luxembourg B 62.055.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2002, vol. 325, fol. 54, case 12/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PRINCESS HOLDING S.A.

Signature

(78285/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**PRINCESS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.  
R. C. Luxembourg B 62.055.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2002, vol. 325, fol. 54, case 12/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PRINCESS HOLDING S.A.

Signature

(78288/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**JACMA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 45.266.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

(78252/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**JACMA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 45.266.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

(78255/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**JACMA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 45.266.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 27 septembre 2002*

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Jacques Pendaries, retraité, demeurant à Le Cannet (France), administrateur-délégué de la société;
- Monsieur Marc Pendaries, joueur de golf professionnel, demeurant à Paris (France).

*Commissaire aux comptes*

- EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour copie conforme

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78256/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**CLOST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 25.286.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78245/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ULYSSE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 37.929.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

(78253/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ULYSSE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 37.929.

*Extrait de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 8 mai 2002*

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg);
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour copie conforme

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78254/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**OPTIMAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 47.615.

*Extrait de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 16 octobre 2002*

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société Anonyme OPTIMAL S.A. décide à l'unanimité:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Michel Quignon, demeurant en France, de sa fonction d'Administrateur de la Société, avec effet immédiat;
- de prendre acte de la démission de la Société JAGUAR ASSOCIATES LTD, établie à Luxembourg, de sa fonction d'Administrateur de la Société, avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Patrice Guabello, demeurant en France, à la fonction d'Administrateur de la Société, avec effet immédiat et ce jusqu'en 2006;
- de nommer Monsieur Jean Wolek, demeurant en France, à la fonction d'Administrateur de la Société, avec effet immédiat et ce jusqu'en 2006;
- d'autoriser le Conseil d'Administration de la Société à déléguer la gestion journalière de la Société à Monsieur Patrice Guabello précité et à le nommer à la fonction d'Administrateur-Délégué de la Société, avec effet immédiat et ce jusqu'en 2006, avec pouvoir d'engager, par sa seule signature, la Société, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil d'Administration;
- de transférer, avec effet au 16 octobre 2002, le siège social de la Société à L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 69, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78341/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---



**VIRSISTA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 69.539.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

(78257/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**VIRSISTA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 69.539.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 1<sup>er</sup> avril 2002*

*Conseil d'Administration*

- Monsieur René Schlim, fondé de pouvoir principal, demeurant à Mamer;
- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg);
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour copie conforme

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78258/657/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 68.541.

—  
Following the resolutions of the sole shareholder of CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l. dated 1 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Jean François van Hecke in its capacity as manager with effect from 1 September 2002, and to appoint Laura Hamilton as a manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Following the resolutions of the sole shareholder of CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l. dated 19 September 2002, it has been resolved to accept the resignation of Thomas Wattles in its capacity as manager with effect from 17 September 2002, and to appoint Kenneth McNaughton as manager of the Company with immediate effect for an unlimited term of office.

Accordingly, the board of managers of the Company is composed as follows:

*Board of Managers*

- A. Richard Moore Jr.
- Kenneth McNaughton
- Laura Hamilton.

The Company is bound by the sole signature of any manager.

*On behalf of CWE MANAGEMENT HOLDINGS, S.à r.l.*

Signature

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78325/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**HILOS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 25.813.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

(78259/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**HILOS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 25.813.

*Extrait de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 7 mai 2002*

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Philippe Weill, administrateur de la société, demeurant à Bruxelles (Belgique), administrateur-délégué de la société avec le pouvoir d'engager la société sous sa seule signature;
- Monsieur Serge Stroinovsky, licencié en sciences commerciales I.C.H.E.L., demeurant à Rhodes-St-Genèse (Belgique);
- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
- Madame Marcelle Moulart, professeur en retraite, demeurant à Rixensart (Belgique);
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, demeurant à Nospelt (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78260/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.243.

In accordance with the circular resolutions of the board of directors of SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A. dated 19 September 2002, it has been resolved to acknowledge the resignation of Thomas Wattles in its capacity as director with effect from 17 September 2002, and to co-opt Laura Hamilton as director of the Company with immediate effect for a term to expire at the next general meeting of shareholders.

Accordingly, the board of directors and officers of the Company are composed as follows:

*Board of Directors*

- A. Richard Moore Jr.
- Laura Hamilton
- Mark Duke

*Vice President*

- Laura Hamilton

The Company is bound by the sole signature of any director or by the sole signature of a Vice President.

*On behalf of SC-ER SPECIAL OPPORTUNITY HOLDINGS S.A.*

Signature

Director

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78347/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**BENELUX HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 19.356.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78246/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ATHINEA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 49.674.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(78247/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**IMMOBRA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 38.544.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

(78261/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**IMMOBRA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 38.544.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 7 mai 2002*

*Conseil d'Administration*

- Madame Hedwig Verdoodt, administrateur de sociétés, demeurant à Koekelberg (Belgique);
- Monsieur Henri Grisius, expert-comptable, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

*Commissaire aux comptes*

- MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour copie conforme

Signature

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 62, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78262/657/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**BREITFELD TEILHABERGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 23.724.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

BREITFELD TEILHABERGESELLSCHAFT A.G.

Signature

(78265/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**BREITFELD TEILHABERGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 23.724.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

BREITFELD TEILHABERGESELLSCHAFT A.G.

Signature

(78266/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**BREITFELD TEILHABERGESELLSCHAFT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 23.724.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

BREITFELD TEILHABERGESELLSCHAFT A.G.

Signature

(78267/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ALU-CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2155 Luxembourg, 78, Millewée.  
R. C. Luxembourg B 10.459.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78263/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**BARSA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.  
R. C. Luxembourg B 40.532.

—  
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

BARSA S.A. HOLDING

Signature

(78264/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**EUROBAKERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 63.891.

Le bilan de la société et l'affectation du résultat au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 83, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Signature

Un mandataire

(78269/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

**PWN PUBLISHING GROUP S.A., Société Anonyme.**

Registered Office: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 58.365.

*Minutes of the Annual General Meeting of Shareholders held in Luxembourg on October 11, 2002*

The meeting is opened at 10.00 a.m. under the chairmanship of Mr Francis Kass, lawyer, residing in 8 - 10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg.

The chairman designates as secretary Mr Henning Schwabe, lawyer, residing in 8 - 10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg, and as scrutineer Mrs Michèle Kemp, lawyer, residing in 8 - 10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg, all present and agreed.

The chairman declares and the meeting agrees:

- that all the shareholders present or represented and the number of shares held by them are entered on a attendance list attached to these Minutes and duly signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented and the board of the general meeting;

- that pursuant to the attendance list, 11,500 shares out of the eleven thousand five hundred (11,500) shares in circulation, are present or represented and all the shareholders present or represented declare that they have had notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and that thus no convening notices were necessary;

- that the present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

1. Approval of the Company's accounts for the fiscal year 2001;
2. Presentation and approval of the report of the board of directors and of the statutory auditor on the fiscal year 2001 and approval of the balance sheet as at 31 December 2001, of the profit and loss account for the year ended and the notes to the accounts;
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor;
4. Appointment of the members of the board of directors;
5. Appointment of a statutory auditor;
6. Decision on the results of the fiscal year 2001;
7. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the meeting, unanimously resolves:

*First resolution*

To approve the Company's accounts for the fiscal year 2001.

*Second resolution*

To approve the reports of the board of directors and of the statutory auditor on the fiscal year 2001 and to approve the balance sheet as at 31 December 2001, the profit and loss account for the year ended and the notes to the accounts.

*Third resolution*

To grant discharge to the directors and to the statutory auditor, i.e. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN.

*Fourth resolution*

To appoint as directors of the Company Mr David C.C. Lau, Mrs Susan S.C. Yang, Mr Andrzej Nadolski and Mr Michal Szewielow, for a term to expire at the close of the annual general meeting of shareholders which shall deliberate on the annual accounts as at 31 December 2002.

*Fifth resolution*

To appoint as statutory auditor of the Company FIDUCIAIRE BECKER, CAHEN + HELLERS, S.à r.l. for a term to expire at the close of the annual general meeting of shareholders which shall deliberate on the annual accounts as at 31 December 2002.

*Sixth resolution*

Despite the fact that the shareholders have due knowledge of the fact that the losses of the Company exceed three quarters of the share capital of the Company, the shareholders decide to carry forward the loss of USD 96,985.66 realized during the fiscal year ended 2001 and not to dissolve the Company as proposed, in accordance with Article 100 of the Law of 1915 on Commercial Companies, by the board of directors.

There being no further business, the meeting closes at 10.30 a.m.

Luxembourg, October 11, 2002.  
Signature / Signature / Signature  
Chairman / Secretary / Scrutineer

*Attendance list of the Annual General Meeting*

Shareholders	Number of shares (nominative=n) bearer=b)	Signatures shareholders/ proxy holders
LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP S.A.....	1(n)	Signature
POLISH SCIENTIFIC PUBLISHERS PWN..... (WYDAWNICTWO NAUKOWE PWN)	11,499(n)	Signature
Total .....	<hr/> 11,500	

Signature / Signature / Signature  
Chairman / Secretary / Scrutineer

*Proxy of substitution*

The undersigned Mr Claude Niedner, lawyer, residing in 8 - 10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg, holder of a proxy with full power of substitution given in Warsaw on 8 October 2002 by POLISH SCIENTIFIC PUBLISHERS PWN, with registered office at 10, Miodowa Str., 00-251 Warsaw, Poland, holder of 11,499 shares of PWN PUBLISHING GROUP S.A., a company formed and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «Company»), to represent POLISH SCIENTIFIC PUBLISHERS PWN at the Annual General Meeting of Shareholders of the Company to be held at 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg, on 11 October, 2002 at 10.00 a.m., hereby gives irrevocable subdelegated proxy to Mr Francis Kass, lawyer, residing in 8 - 10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg, in order to deliberate upon the following agenda:

*Agenda of the Annual General Meeting of Shareholders*

1. Approval of the Company's accounts for the fiscal year 2001;
2. Presentation and approval of the report of the board of directors and of the statutory auditor on the fiscal year 2001 and approval of the balance sheet as at 31 December 2001, of the profit and loss account for the year ended and the notes to the accounts;
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor;
4. Appointment of the members of the board of directors;
5. Appointment of a statutory auditor;
6. Decision on the results of the fiscal year 2001;
7. Miscellaneous.

The proxy holder is furthermore authorized to make any statement, cast all votes, sign all minutes of meetings and other documents, do everything which is lawful, necessary or simply useful in view of the accomplishment and fulfilment of the present proxy, and to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Trade Register and to any publication in the «Mémorial», while the undersigned promises to ratify all said actions taken by the proxy holder whenever requested.

The present proxy will remain in force if this general meeting, for whatsoever reason, were to be continued or postponed.

Given in Luxembourg on October 10, 2002.

Signature.

*Proxy of substitution*

The undersigned Mr Claude Niedner, lawyer, residing in 8 - 10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg, holder of a proxy with full power of substitution given in Warsaw on 8 October 2002 by LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP S.A., with registered office at 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg, holder of one (1) share of PWN PUBLISHING GROUP S.A., a company formed and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «Company»), to represent LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP S.A. at the Annual General Meeting of Shareholders of the Company to be held at 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg, on 11 October, 2002 at 10.00 a.m., hereby gives irrevocable subdelegated proxy to Mr Henning Schwabe, lawyer, residing in 8 - 10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg, in order to deliberate upon the following agenda:

*Agenda of the Annual General Meeting of Shareholders*

1. Approval of the Company's accounts for the fiscal year 2001;

2. Presentation and approval of the report of the board of directors and of the statutory auditor on the fiscal year 2001 and approval of the balance sheet as at 31 December 2001, of the profit and loss account for the year ended and the notes to the accounts;

3. Discharge to the directors and to the statutory auditor;
4. Appointment of the members of the board of directors;
5. Appointment of a statutory auditor;
6. Decision on the results of the fiscal year 2001;
7. Miscellaneous.

The proxy holder is furthermore authorized to make any statement, cast all votes, sign all minutes of meetings and other documents, do everything which is lawful, necessary or simply useful in view of the accomplishment and fulfilment of the present proxy, and to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Trade Register and to any publication in the «Mémorial», while the undersigned promises to ratify all said actions taken by the proxy holder whenever requested.

The present proxy will remain in force if this general meeting, for whatsoever reason, were to be continued or postponed.

Given in Luxembourg on October 10, 2002.

Signature.

*Proxy*

The undersigned LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP S.A., with registered office at 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg, holder of one (1) share of PWN PUBLISHING GROUP S.A., a company formed and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «Company»), hereby gives irrevocable proxy to Mr Claude Niedner, lawyer, residing in 8 - 10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg, with full power of substitution, to represent LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP S.A. at the Annual General Meeting of Shareholders of the Company to be held at 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg, on 11 October, 2002 at 10.00 a.m, in order to deliberate upon the following agenda:

*Agenda of the Annual General Meeting of Shareholders*

1. Approval of the Company's accounts for the fiscal year 2001;
2. Presentation and approval of the report of the board of directors and of the statutory auditor on the fiscal year 2001 and approval of the balance sheet as at 31 December 2001, of the profit and loss account for the year ended and the notes to the accounts;
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor;
4. Appointment of the members of the board of directors;
5. Appointment of a statutory auditor;
6. Decision on the results of the fiscal year 2001;
7. Miscellaneous.

The proxy holder is furthermore authorized to make any statement, cast all votes, sign all minutes of meetings and other documents, do everything which is lawful, necessary or simply useful in view of the accomplishment and fulfilment of the present proxy, and to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Trade Register and to any publication in the «Mémorial», while the undersigned promises to ratify all said actions taken by the proxy holder whenever requested.

The present proxy will remain in force if this general meeting, for whatsoever reason, were to be continued or postponed.

Given in Warsaw, on October 8, 2002.

LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP S.A.

J. D. Jameson / R. Knavff

*Proxy*

The undersigned POLISH SCIENTIFIC PUBLISHERS PWN, with registered office at 10, Miodowa Str., 00-251 Warsaw, Poland, holder of 11,499 shares of PWN PUBLISHING GROUP S.A., a company formed and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «Company»), hereby gives irrevocable proxy to Mr Claude Niedner, lawyer, residing in 8 - 10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg, with full power of substitution, to represent POLISH SCIENTIFIC PUBLISHERS PWN at the Annual General Meeting of Shareholders of the Company to be held at 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg, on 11 October, 2002 at 10.00 a.m. in order to deliberate upon the following agenda:

*Agenda of the Annual General Meeting of Shareholders*

1. Approval of the Company's accounts for the fiscal year 2001;
2. Presentation and approval of the report of the board of directors and of the statutory auditor on the fiscal year 2001 and approval of the balance sheet as at 31 December 2001, of the profit and loss account for the year ended and the notes to the accounts;
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor;
4. Appointment of the members of the board of directors;

5. Appointment of a statutory auditor;
6. Decision on the results of the fiscal year 2001;
7. Miscellaneous.

The proxy holder is furthermore authorized to make any statement, cast all votes, sign all minutes of meetings and other documents, do everything which is lawful, necessary or simply useful in view of the accomplishment and fulfilment of the present proxy, and to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with the Trade Register and to any publication in the «Mémorial», while the undersigned promises to ratify all said actions taken by the proxy holder whenever requested.

The present proxy will remain in force if this general meeting, for whatsoever reason, were to be continued or postponed.

Given in Warsaw on October 8, 2002.

WYDAWNICTWA NAUKOWEGO PWN S.A. / WYDAWNICTWA NAUKOWEGO PWN

C. Zarzadu / C. Zarzadu

Dyrektor Sprzedazy Marketingu / Dyrektor Finansowy

POLISH SCIENTIFIC PUBLISHERS PWN

W. Krasuski / A. Nadolski

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78356/250/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**VISTA FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 79.150.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 78, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

VISTA FINANCIERE S.A.

Signatures

Deux administrateurs

(78272/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**VISTA FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 79.150.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 avril 2002*

*Troisième résolution*

L'assemblée accepte la démission de M. Marc Lamesch de son poste d'administrateur et nomme M. Guy Hornick, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

*Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l. de son poste de commissaire aux comptes et nomme AUDIEX, S.à r.l., en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

Pour VISTA FINANCIERE S.A.

Signatures

Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 78, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78274/045/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**PRO-TRANS-DATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 70.873.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78275/513/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---



**WORLD BUSINESS FOSTERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 73.050.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78271/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**EUROBAKERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 63.891.

—  
Le bilan de la société et l'affectation du résultat au 30 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 83, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Signature

*Un mandataire*

(78273/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**BUZON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 26.187.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 82, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

BUZON S.A.

Signatures

*Administrateurs*

(78276/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**PLANET SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 148A, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 66.597.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78279/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**H.R. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 56.639.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2002, vol. 574, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(78295/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**TPM COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7450 Lintgen, 78, route Principale.  
R. C. Luxembourg B 74.806.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2002, vol. 325, fol. 53, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
TPM COIFFURE, S.à r.l.

Signature

(78282/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**LA NOUVELLE TROUVAILLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, Coin avenue Monterey/rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 56.984.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78283/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**LUX-AMENAGEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.  
R. C. Luxembourg B 77.749.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2002, vol. 325, fol. 55, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Pour LUX-AMENAGEMENTS S.A.

Signature

(78284/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**HOLCHER & CONZEMIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4843 Rodange, 55, rue de la Fontaine.  
R. C. Luxembourg B 11.918.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78287/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**STOLT-NIELSEN S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 12.179.

*Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting held on October 17, 2002*

1. DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen (Luxembourg), be and hereby are elected Auditors of the Company for both the unconsolidated and consolidated financial statements of the Company for a term to expire at the next Annual General Meeting of Shareholders.

For STOLT-NIELSEN S.A.  
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 82, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78316/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**L.C.S.L. IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 66.698.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2002, vol. 325, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour L.C.S.L. IMMO S.A.

Signature

(78289/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ELECTRICITE GENERALE GRÜN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1218 Luxembourg, 45, rue Baudouin.  
R. C. Luxembourg B 71.903.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78290/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ITALIANSTYLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 111-113, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 55.519.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 octobre 2002, vol. 325, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ITALIANSTYLE S.A.

Signature

(78291/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**OBEGI GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 16.092.

—  
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

J.-P. Hencks.

(78293/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**GESTION FONCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 120, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 37.480.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Redange-sur-Attert, le 17 octobre 2002, vol. 144, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 21 octobre 2002.

GESTION FONCIERE S.A.

SUD FIDUCIAIRE SPRL

B. Scholtus

Mandataire

(78329/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**WILBOLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 72.209.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2002, vol. 575, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(78296/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ALIMENTA INVEST HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 16.621.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Robert Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de son collègue empêché, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 février 1979, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 140 du 25 juin 1979. Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 208 du 20 mars 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 78, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

ALIMENTA INVEST HOLDING, Société Anonyme

Signature

(78298/546/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**WILBOLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 72.209.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2002, vol. 575, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(78299/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**KINGSPARK HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. Société Anonyme Holding).**

Registered Office: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.769.

In the year two thousand two, on the twenty-fifth of September.  
Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of KINGSPARK HOLDING S.A., a public limited company («Société anonyme»), having its registered office at 25, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (R. C. Luxembourg B 65.769, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on August 6, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 771 of October 23, 1998 (the «Company»), and which has been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 22 February 2001, published in the Mémorial C number 843 of October 4, 2001.

The Meeting was opened at 9.30. a.m. with Mr Peter Cassells, Vice-President ProLogis, residing in Luxembourg, in the Chair,

who appointed as secretary Mrs Nadia Weyrich, employee, residing in Arlon.

The Meeting elected as scrutineer Mrs Arlette Siebenaler, employee, residing in Junglinster.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the Meeting is the following:

1. Change the object of the company.
2. Subsequent amendments of Article 1, 3 and 19 of the Articles of Incorporation of the Company which shall henceforth read as follows:

**Art. 1.** There exists a corporation in the form of a société anonyme, under the name of KINGSPARK HOLDING S.A.

**Art. 3.** The company has for object the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and trademarks and connected licences and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a participation or in which it has a direct or indirect interest.

The company may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 19.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on companies and amendments thereto.

3. Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their Shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the board of the Meeting and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies given shall be initialled *ne varietur* by the members of the board of the Meeting and by the notary, and shall be attached in the same way to this document.

III. - That, pursuant to the attendance list, three (3) shareholders holding together six hundred and thirty-one thousand (631,000) Ordinary Shares and six hundred and six thousand two hundred and fifty-five (606,255) Preferred Shares, that is to say 100% of the Shares issued and outstanding, are present or represented.

IV. - That the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Meeting, no convening notices were necessary.

V. - That the present Meeting representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on the items of the agenda.

Then the General Meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution:

*First resolution*

The meeting decides to change the object of the company.

As a consequence, the articles 1, 3 and 19 of the Articles of Incorporation are modified and read as follows:

**Art. 1.** There exists a corporation in the form of a société anonyme, under the name of KINGSPARK HOLDING S.A.

«**Art. 3.** The company has for object the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and trademarks and connected licences and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The company may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a participation or in which it has a direct or indirect interest.

The company may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property, which it may deem useful to the accomplishment of its purposes.»

«**Art. 19.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on companies and amendments thereto.»

There being no further business, the Meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

**Follows the French translation**

L'an deux mille deux le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KINGSPARK HOLDING S.A., ayant son siège social au 25, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (R. C. Luxembourg B 65.769), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 août 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 771 du 23 octobre 1998 (la «Société») et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par un acte reçu par le notaire soussigné le 22 février 2001, publié au Mémorial C numéro 843 du 4 octobre 2001.

L'Assemblée est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Peter Cassells, Vice-President ProLogis, demeurant à Luxembourg

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Changement de l'objet social de la Société.
2. Modification afférente des articles 1<sup>er</sup>, 3 et 19 des statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de KINGSPARK HOLDING S.A.

**Art. 3.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales.

3. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant. Cette liste restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Qu'il appert de la liste de présence que trois (3) actionnaires, détenant ensemble six cent trente et un mille (631.000) Actions Ordinaires et six cent six mille deux cent cinquante-cinq (606.255) Actions Préférentielles, c'est-à-dire 100 pour cent du capital émis et en circulation, sont présents ou représentés.

IV. Que le capital social étant entièrement présent ou représenté à la présente Assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant qu'ils ont été dûment informés et ont eu connaissance de l'ordre du jour avant cette Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

V. Que, par conséquent, la présente Assemblée représentant la totalité du capital, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après délibération, a pris la résolution suivante:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de changer l'objet social de la société.

En conséquence, les articles 1<sup>er</sup>, 3 et 19 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de KINGSPARK HOLDING S.A.»

«**Art. 3.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties. La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

«**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte, aucun actionnaire ne souhaitant signer.

Signé: P. Cassells, N. Weyrich, A. Siebenaler, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2002, vol. 14CS, fol. 57, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

F. Baden.

(78346/200/154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**KINGSPARK HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.769.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

F. Baden.

(78349/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**FINANCIERE INTERNATIONALE N°9 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 13.843.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2002, vol. 575, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(78300/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**HUDSON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 36.745.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2002, vol. 574, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(78303/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**FILMLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R. C. Luxembourg B 33.300.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 61, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

*Signature*

*Un mandataire*

(78306/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ARIANA HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 16.633.

Société anonyme constituée sous la dénomination de TRADE INVEST, suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mars 1979, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 154 du 10 juillet 1979. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 24 avril 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 425 du 20 novembre 1990. Les statuts ont ensuite été modifiés, ainsi que la dénomination sociale qui a été changée en ARIANA HOLDING, suivant acte reçu par le même notaire, en date du 27 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 639 du 7 septembre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 78, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

ARIANA HOLDING, Société Anonyme

Signature

(78301/546/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**MEDIA-ASSURANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 20.311.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

(78305/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ARIANA HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 16.633.

## EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2002 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de Messieurs Bernard Jeanneret et Dara Mistry, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2003.

L'Assemblée a entériné la cooptation en qualité d'administrateur par le Conseil d'administration, en date du 26 août 2002, de Mademoiselle Joëlle Croset. Son mandat viendra à échéance, ensemble avec les mandats des administrateurs en fonction, à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2003.

Enfin, l'Assemblée a reconduit également pour un terme d'une année le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Raymond Nicolet, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2003.

Pour extrait conforme

ARIANA HOLDING, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 78, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78308/546/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**GARAGE ROBERT GELZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 22, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 29.762.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78309/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---



**HEI ELEI FILM PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme,  
(anc. INTERNATIONAL FILM PRODUCTIONS S.A.).**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 24.240.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 61, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Signature

*Un mandataire*

(78310/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**CASTELLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7520 Mersch, 19, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 25.183.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78311/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**LA CAGE D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8011 Strassen, 199, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 67.714.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78312/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**BREGER FRERES ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2413 Luxembourg, 39, rue du Père Raphaël.  
R. C. Luxembourg B 29.643.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2002, vol. 575, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2002.

Signature.

(78314/513/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**PARKWAY EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 80.414.

M. Arnfried Poege a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 8 octobre 2002.

Dès lors, les gérants de PARKWAY EUROPE, S.à r.l. sont les suivants:

1. Gregory J. McMahon, 5 Holly Grove, Dobcross, Oldham OL3 5JV, Royaume-Uni;
2. Svend Erik Nielsen, Gadevangen 29, DK-2800 Lyngby, Danemark;
3. Henrik Specht, Betty Nansens Allé 33, DK-2000 Frederiksberg, Danemark;
4. Paul Barker, L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, Luxembourg;
5. Jean-Marc Ueberecken, L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias-Hardt.

Luxembourg, le 17 octobre 2002.

PARKWAY EUROPE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2002, vol. 575, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(78361/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**CONSTRUCT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.221.

L'an deux mille deux, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding CONSTRUCT INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 42.221, constituée suivant acte notarié en date du 27 novembre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 93 du 27 février 1993 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé en date du 18 octobre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 606 du 18 avril 2002.

L'Assemblée est ouverte à dix heures sous la présidence de Madame Ann Mertens, employée privée, Dondelange, qui désigne comme secrétaire Madame Véronique During, employée privée, Luxembourg, 59, boulevard Royal.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Astrid Galassi, employée privée, Luxembourg, 59, boulevard Royal. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation de capital à concurrence de 569.013,31 EUR pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 EUR à 600.000,- EUR par la création et l'émission de 22.750 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération des actions nouvelles par conversion de créances actionnaires à due concurrence.

3.- Instauration d'un capital autorisé de 1.500.000,- EUR.

4.- Modification afférente de l'article 3 des statuts.

5.- Modification de l'article 11 des statuts pour porter la date de l'assemblée générale annuelle au troisième vendredi du mois de novembre de chaque année.

6.- Modification de l'article 13 des statuts pour fixer l'année sociale du premier octobre de chaque année au 30 septembre de l'année suivante.

7.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de cinq cent soixante-neuf mille treize euros trente et un cents (569.013,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à un montant de six cent mille euros (600.000,- EUR) par la création et l'émission de vingt-deux mille sept cent cinquante (22.750) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'apport et la transformation en capital à due concurrence de créances actionnaires certaines, liquides et exigibles pour un montant de cinq cent soixante-neuf mille treize euros trente et un cents (569.013,31 EUR) existant à charge de la société au profit des actionnaires actuels dans la proportion indiquée dans le rapport du réviseur d'entreprises mentionné ci-après.

*Souscription et libération*

De l'accord de tous les actionnaires, les vingt-deux mille sept cent cinquante (22.750) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par les actionnaires actuels, tous ici représentés par Madame Ann Mertens, employée privée, Dondelange,

en vertu des procurations restées annexées aux présentes, dans la proportion suivante:

- 7.376 actions par l'actionnaire repris sous a) à la liste de présence ci-annexée,
- 7.687 actions par l'actionnaire repris sous b) à la liste de présence ci-annexée,
- 7.687 actions par l'actionnaire repris sous c) à la liste de présence ci-annexée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital à due concurrence des créances actionnaires certaines, liquides et exigibles d'un montant de cinq cent soixante-neuf mille treize euros trente et un cents (569.013,31 EUR) existant à charge de la société au profit desdits actionnaires.

Ces créances prémentionnées sont décrites et évaluées dans un rapport de réviseur d'entreprises établi par ELPERS & CO, REVISEUR D'ENTREPRISES, S.à r.l., à Luxembourg, en date du 17 septembre 2002, lequel restera annexé aux présentes.

Ce rapport conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale de l'apport autre qu'en numéraire qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.»

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de fixer un nouveau capital autorisé à concurrence de neuf cent mille euros (900.000,- EUR), permettant au Conseil d'Administration de porter le capital social de son montant actuel de six cent mille euros (600.000,- EUR) à un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR).

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé.

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq ans jusqu'au 26 septembre 2007.

#### *Troisième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article trois des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à six cent mille euros (600.000,- EUR) représenté par vingt-quatre mille (24.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social à concurrence de neuf cent mille euros (900.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de six cent mille euros (600.000,- EUR) à un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR), le cas échéant par l'émission d'actions nouvelles, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus est valable jusqu'au 26 septembre 2007.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle au troisième vendredi du mois de novembre.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article onze des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de novembre à dix heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'exercice social de la société qui commencera le premier octobre de chaque année et se terminera le trente septembre de l'année suivante.

Exceptionnellement, l'exercice ayant commencé le premier avril 2001 se terminera le trente septembre 2002.

#### *Septième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article treize des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'année sociale commence le premier octobre de chaque année et finit le trente septembre de l'année suivante.»

*Evaluation des frais*

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, à la somme de 7.700,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 59, boulevard Royal, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Mertens, V. During, A. Galassi, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2002, vol. 14CS, fol. 57, case 10. – Reçu 5.690,13 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

F. Baden.

(78405/200/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**CONSTRUCT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 42.221.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

F. Baden.

(78408/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ANER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 80.568.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 7 octobre 2002*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2001 ont été approuvés par l'Assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
- les mandats d'administrateur de M. Angelo Rocco Bonissoni, conseiller fiscal, demeurant à I-20122 Milano, Viale Majno 17, M. Alex Schmitt, avocat-avoué, ayant pour adresse professionnelle 44, rue de la Vallée, L-2611 Luxembourg et M. Pietro De Luca, administrateur de sociétés, ayant pour adresse professionnelle 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg et celui du commissaire aux comptes, M. Marcel Stephany, expert-comptable, demeurant 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 79, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(78394/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**ANER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 80.568.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2002, vol. 575, fol. 79, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Signature

*Un mandataire*

(78395/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

---

**BELUNION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 7.396.

L'an deux mille deux, le premier octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme BELUNION S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 7.396, constituée suivant acte notarié en date du 26 août 1966, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 129 du 1<sup>er</sup> octobre 1966 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 29 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Association, numéro 597 du 2 août 2001.

L'Assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Pascal Bouvy, juriste, demeurant à Saint-Mard,

qui désigne comme secrétaire Madame Caroline Waucquez, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandy Roeleveld, assistante juridique, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du projet de fusion entre la société FONDOR S.A. («société absorbante») et la société BELUNION S.A. («société absorbée») établi par les conseils d'administration des deux sociétés en date du 7 août 2002.

2. Transmission de tous les avoirs et engagements de BELUNION S.A. à FONDOR S.A. et paiement de la soulte telle que déterminée dans le projet de fusion.

3. Affectation de la différence entre la valeur comptable de l'avoir social net de BELUNION S.A. et le montant nominal de l'augmentation de capital de la société FONDOR S.A.

4. Dissolution de la société.

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

V.- Que les dispositions de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée relatives aux fusions ont été respectées savoir:

1. Publication du projet de fusion établi par les Conseils d'Administration des sociétés qui fusionnent au Mémorial le 26 août 2002, soit un mois au moins avant la réunion des assemblées générales appelées à se prononcer sur le projet de fusion.

2. Etablissement d'un rapport écrit par les Conseils d'Administration de chacune des sociétés qui fusionnent expliquant et justifiant le projet de fusion et en particulier le rapport d'échange des actions.

3. Etablissement d'un rapport écrit par un réviseur d'entreprises indépendant pour la société absorbée et pour la société absorbante.

4. Dépôt des documents exigés par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales au siège social des sociétés un mois avant la date de la réunion des assemblées générales en vue de leur inspection par les actionnaires.

Une attestation certifiant le dépôt de ces documents signée par deux administrateurs restera annexée aux présentes.

L'Assemblée Générale, après avoir discuté le projet de fusion, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée approuve le projet de fusion entre la société BELUNION S.A. (ci-après la «Société») et la Société Anonyme FONDOR S.A. tel que ce projet de fusion a été publié et approuvé par les conseils d'administration de la Société et de la société FONDOR S.A., précitée.

Conformément à l'article 266 de la loi sur les sociétés commerciales, le projet de fusion a fait l'objet d'un examen et d'un rapport établi par TEMPLE AUDIT S.C., réviseur d'entreprises, ayant son siège social à Luxembourg, pour la société BELUNION S.A.

Ce rapport restera annexé aux présentes.

*Deuxième résolution*

L'assemblée constate que, sous réserve d'approbation du projet de fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société FONDOR S.A. précitée, l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société est transmis à FONDOR S.A., ce patrimoine étant évalué au 31 juillet 2002 à cent trente-neuf millions sept cent vingt-six mille sept cent quatre-vingt-onze euros quarante trois cents (EUR 139.726.791,43).

Conformément au projet de fusion, l'assemblée décide que les actionnaires de BELUNION S.A. paieront à la société FONDOR S.A. une soulte d'un montant total de huit cent trente mille neuf cent vingt-six euros cinquante-sept cents (EUR 830.926,57), ce qui est accepté par tous les actionnaires. Cette soulte, telle que déterminée dans le projet de fusion, correspond à un montant de dix euros trente-six cents (EUR 10,36 €) pour chaque lot de cinq (5) actions BELUNION S.A. et a été déterminée en vue d'arrondir le rapport d'échange fixé conventionnellement à sept (7) actions de FONDOR S.A. pour cinq (5) actions de BELUNION S.A.

Ceux des actionnaires de BELUNION S.A. qui n'ont pas un nombre d'actions divisible par cinq (5) se verront rembourser par FONDOR S.A. une somme de trois cent quarante-huit euros quarante-cinq cents (EUR 348,45) par action excédentaire.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide que les montants de cent trente-neuf millions sept cent vingt-six mille sept cent quatre-vingt-onze euros quarante-trois cents (EUR 139.726.791,43) correspondant à la valeur de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société apporté à FONDOR S.A. par l'effet de la fusion et de huit cent trente mille neuf cent vingt-six euros cinquante-sept cents (EUR 830.926,57) correspondant au montant versé à la société FONDOR S.A. par les actionnaires de BELUNION S.A. en vue d'arrondir le rapport d'échange des actions, devront être affectés par la société absorbante FONDOR S.A. à concurrence de quatorze millions trente-cinq mille euros (EUR 14.035.000,-) au capital social de FONDOR S.A. et de cent vingt-six millions cinq cent vingt-deux mille sept cent dix-huit euros (EUR 126.522.718,-) à un poste «prime de fusion».

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée constate que sous la réserve susénoncée de l'approbation du projet de fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société FONDOR S.A., la fusion entraîne les effets suivants:

- a. l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée est transmis à la société absorbante avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2002;
- b. les actionnaires de la société absorbée deviennent actionnaires de la société absorbante;
- c. la société absorbée cesse d'exister.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné, conformément à l'article 271, alinéa 2, de la loi sur les sociétés commerciales, a vérifié et atteste par les présentes l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société et du projet de fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Bouvy, C. Waucquez, S. Roeleveld et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 136S, fol. 61, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

F. Baden.

(78389/200/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

### **FONDOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 7.932.

L'an deux mille deux, le premier octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme Holding FONDOR S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 7.932, constituée suivant acte notarié en date du 7 février 1968, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 38 du 21 mars 1968 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 29 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 599 du 3 août 2001.

L'Assemblée est ouverte à onze heures quarante sous la présidence de Monsieur Pascal Bouvy, juriste, demeurant à Saint-Mard

qui désigne comme secrétaire Madame Caroline Waucquez, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandy Roeleveld, assistante juridique, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour:

#### *Ordre du jour:*

1. Approbation du projet de fusion entre la société FONDOR SA («société absorbante») et la société BELUNION S.A. («société absorbée») établi par les conseils d'administration des deux sociétés en date du 7 août 2002.

2. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 14.035.000,- (quatorze millions trente cinq mille) pour le porter de son montant actuel de EUR 32.175.000,- (trente deux millions cent soixante quinze mille) à EUR 46.210.000,- (quarante six millions deux cent dix mille) par l'émission de 561.400 (cinq cent soixante et un mille quatre cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune et ce en échange de la transmission de tous les avoirs et engagements de la société BELUNION S.A. au 1<sup>er</sup> octobre 2002 et de la soulte telle que déterminée dans le projet de fusion.

3. Affectation de la différence entre la valeur comptable de l'avoir social net de la société BELUNION S.A. et le montant nominal de l'augmentation de capital du point deux de l'ordre du jour.

4. Attribution aux actionnaires de la société BELUNION S.A. des actions nouvelles émises avec jouissance au 1<sup>er</sup> octobre 2002.

5. Modification subséquente des statuts.

6. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

V.- Que les dispositions de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée relatives aux fusions ont été respectées savoir:

1. Publication du projet de fusion établi par les Conseils d'Administration des sociétés qui fusionnent au Mémorial le 26 août 2002, soit un mois au moins avant la réunion des assemblées générales appelées à se prononcer sur le projet de fusion.

2. Etablissement d'un rapport écrit par les Conseils d'Administration de chacune des sociétés qui fusionnent expliquant et justifiant le projet de fusion et en particulier le rapport d'échange des actions.

3. Etablissement d'un rapport écrit par un réviseur d'entreprises indépendant pour la société absorbée et pour la société absorbante.

4. Dépôt des documents exigés par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales au siège social des sociétés un mois avant la date de la réunion des assemblées générales en vue de leur inspection par les actionnaires.

Une attestation certifiant le dépôt de ces documents signée par deux administrateurs restera annexée aux présentes.

L'Assemblée Générale, après avoir discuté le projet de fusion, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée approuve le projet de fusion entre la société FONDOR S.A., comme société absorbante (ci-après la «Société»), et la Société Anonyme BELUNION S.A., comme société absorbée, tel que ce projet de fusion a été publié et approuvé par les conseils d'administration de la Société et de la société BELUNION S.A., précitée.

Conformément à l'article 266 de la loi sur les sociétés commerciales, le projet de fusion a fait l'objet d'un examen et d'un rapport établi par DELOITTE & TOUCHE S.A., réviseur d'entreprises, ayant son siège social à Strassen, pour la société FONDOR S.A.

Ce rapport restera annexé aux présentes.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatorze millions trente-cinq mille euros (EUR 14.035.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente-deux millions cent soixante-quinze mille euros (EUR 32.175.000,-) à quarante-six millions deux cent dix mille euros (EUR 46.210.000,-) par l'émission de cinq cent soixante et un mille quatre cents (561.400) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, libérées par la transmission universelle de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société BELUNION S.A. à la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2002 et le versement d'un montant total de huit cent trente mille neuf cent vingt-six euros cinquante-sept cents (EUR 830.926,57) par les actionnaires de BELUNION S.A. dont question ci-après.

Il est précisé que la Société reprend à son compte au point de vue comptable toutes les opérations réalisées par la société BELUNION S.A. à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2002 et qu'elle en supporte tout le passif, ainsi que les frais, impôts et autres charges à résulter de la fusion.

Il résulte d'un état comptable au 31 juillet 2002 et du rapport du réviseur ci-annexés que l'ensemble du patrimoine actif et passif est apporté à la société absorbante à la valeur de cent trente-neuf millions sept cent vingt six mille sept cent quatre-vingt-onze euros quarante-trois cents (EUR 139.726.791,43) et que le montant total à verser à la société FONDOR S.A. par les actionnaires de BELUNION S.A. en vue d'arrondir le rapport d'échange des actions, est de huit cent trente mille neuf cent vingt-six euros cinquante-sept cents (EUR 830.926,57).

La contrevaletur de cet apport (faisant au total cent quarante millions cinq cent cinquante-sept mille sept cent dix-huit euros (EUR 14.557.718,-), est affectée à concurrence de quatorze millions trente-cinq mille euros (EUR 14.035.000,-) au capital social de FONDOR S.A. et à concurrence de cent vingt-six millions cinq cent vingt-deux mille sept cent dix-huit euros (EUR 126.522.718,-) à un poste «prime de fusion», étant précisé qu'à l'avenir tous les actionnaires anciens et nouveaux participeront à ces postes de bilan au prorata de leurs droits sociaux.

*Troisième résolution*

En contrepartie de cet apport, l'Assemblée décide d'émettre 561.400 (cinq cent soixante et un mille quatre cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune attribuées aux actionnaires de BELUNION S.A. proportionnellement à leur participation dans cette société, savoir sept (7) actions de FONDOR S.A. pour cinq (5) actions de BELUNION S.A. La soulte de huit cent trente mille neuf cent vingt-six euros cinquante sept cents (EUR 830.926,57) rendue par les actionnaires de BELUNION S.A. a été entièrement libérée par des versement en espèces, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Ceux des actionnaires de BELUNION S.A. qui n'ont pas un nombre d'actions divisible par cinq (5) se verront rembourser par FONDOR S.A. une somme de trois cent quarante-huit euros quarante-cinq cents (EUR 348,45) par action excédentaire.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée charge le conseil d'administration de la Société de procéder, conformément à l'article 273, alinéa 2, aux formalités de publicité et autres mesures exigées par la loi et d'inscrire dans le registre des actionnaires les actions nouvelles de la Société au nom des actionnaires de la société BELUNION S.A. au prorata du nombre d'actions qu'ils y détiennent à ce jour.

*Cinquième résolution*

Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'assemblée décide de donner au premier alinéa de l'article 3 des statuts de la société la teneur suivante:

**Art. 3. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social est fixé à quarante-six millions deux cent dix mille euros (EUR 46.210.000,-) représenté par un million huit cent quarante-huit mille quatre cents (1.848.400) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

*Constatation*

Le notaire soussigné, conformément à l'article 271, alinéa 2, de la loi sur les sociétés commerciales, a vérifié et atteste par les présentes l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société et du projet de fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Bouvy, C. Waucquez, S. Roeleveld et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2002, vol. 136S, fol. 62, case 1. – Reçu 8.309,27 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

F. Baden.

(78386/200/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

**FONDOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 7.932.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2002.

F. Baden.

(78387/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2002.